



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'Association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Une opération originale de l'A.R.A.N.

L'A.R.A.N., c'est-à-dire l'Association des Résidents et Amis de Neudorf, à Strasbourg, vient de réaliser « sur le terrain » ce samedi 13 avril une opération originale, dénommée :

« opération coup de poing délinquance routière »

Elle a consisté à relever quasi-systématiquement toutes les infractions au Code de la Route commises par tous les usagers, constatées par 8 observateurs membres de cette association qui ont consacré 1 heure et demi à 2 heures de leur temps ce jour-là à sillonner, à eux tous, toutes les voies de leur quartier (il y en a plus de 200 !).

Ont ainsi été constatées 2377 infractions (ou assimilées):

- 292 véhicules en stationnement interdit le long des trottoirs
- 1125 véhicules en stationnement interdit avec 2 roues sur le trottoir
- 783 véhicules en stationnement interdit avec 4 roues sur le trottoir
- 19 véhicules stationnant sur une piste cyclable
- 17 véhicules stationnant sur des accès sécurité incendie
- 4 véhicules stationnant sur emplacements handicapés
- 4 véhicules stationnant sur des passages piétons
- 12 piétons traversant dangereusement (eh oui, il y en a ...)
- 4 refus de priorité à des piétons sur passages piétons
- 3 véhicules circulant sur des trottoirs
- 13 deux roues commettant diverses infractions
- 101 véhicules commettant diverses infractions

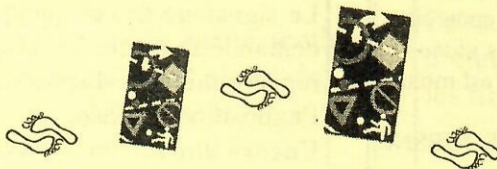
Beaucoup de commentaires seraient à faire. Nous n'en ferons qu'un : **1908 véhicules stationnaient illégalement avec au moins 2 roues sur un trottoir !**

Le but de cette opération était bien évidemment de montrer l'ampleur des infractions commises en permanence par tous les usagers, bien sûr essentiellement par les automobilistes.

Et la date choisie pour cette opération n'était pas le fruit du hasard : les dirigeants de l'A.R.A.N. – tout comme ceux de « Piétons 67 » - s'opposent à l'éventuelle amnistie à toutes les infractions au Code de la Route, stationnement compris, on s'en doutera !

Des articles relatant cette opération sont parus dans les « Dernières Nouvelles d'Alsace » du 19 avril et « L'Alsace » du 20 avril 2002.

Gilles HUGUET



Le Mot du Président

Bonjour amis piétons !

La nouvelle année est déjà bien entamée, et les beaux jours reviennent pour les amoureux de la marche à pied.

Quoi de neuf depuis octobre 2001 ? Pas grand-chose. C'est toujours l'attente pour la création d'une commission mixte piétons – cyclistes à la ville de Strasbourg (elle serait aux dernières nouvelles imminente), ainsi que pour l'attribution de la subvention demandée à la Communauté Urbaine de Strasbourg pour l'année 2002.

Mais une bonne nouvelle quand même : nous avons depuis le 10 avril une nouvelle adhérente, ce qui porte le nombre des adhérents de notre association à 51.

Ce nombre augmente lentement mais sûrement, et c'est tant mieux.

Bonne marche 2002 à toutes et à tous.

Michel DERCHÉ

SOMMAIRE

<i>Le Mot du Président</i>	1
<i>Opération A.R.A.N.</i>	1
<i>Dîtes-le avec des fleurs...</i>	2
<i>Jardin des deux rives</i>	2
<i>Le Tram-wäj</i>	3
<i>Strasbourg et environs à pied</i>	3
<i>Nos activités passées et à venir</i>	4

Avril 2002

n° 6

Dites-le avec des fleurs ...

Depuis l'automne 2000, Strasbourg s'enorgueillit d'un **multiplexe**. Il s'agit d'un établissement doté d'un grand nombre de salles de spectacle où les amateurs du 7^{ème} art se voient projeter un choix considérable de films. Une boutique leur dispense à profusion les nourritures terrestres indispensables pour bien déguster les spectacles, comme biscuits secs, bonbons, pop-corn, boissons gazeuses et jus de fruits.

Dans un grand hall, on trouve en outre des nourritures plus roboratives pour récupérer entre plusieurs séances de cinéma. Cet établissement s'adresse essentiellement à une clientèle d'automobilistes qui disposent de grands parkings couverts ou découverts où, moyennant finances, ils peuvent facilement garer leurs véhicules.

Pour le piéton, l'accès du multiplexe est moins aisé.

En venant de l'Esplanade il faut emprunter le pont Churchill, au milieu duquel un arrêt pour les autobus 7 et 30 a été aménagé aux dépens des cyclistes (il est situé sur la bande cyclable). De cet arrêt un escalier provisoire, raide, glissant par temps de pluie et mal éclairé la nuit tombée descend vers le multiplexe. Un trajet peu agréable le long de la route du Rhin (RN 4) est également possible depuis la place de l'Etoile. La formule la plus simple consiste, pour le piéton cinéophile, à emprunter depuis l'avenue Jean Jaurès à Neudorf (arrêt rue des Roses de la ligne d'autobus 11/21) la rue Mariano. C'est une petite rue, calme, bordée de petits immeubles d'entre les deux guerres.

L'ennui, c'est que la rue Mariano a cessé d'être calme. Passer un moment au multiplexe en famille doit coûter tellement cher aux automobilistes que ceux-ci cherchent à éluder le prix du parking en squattant les trottoirs de la rue Mariano et des rues voisines.

Les résidents n'apprécient guère et les piétons cinéphiles pas davantage.

C'est pourquoi le secrétaire de « Piétons 67 » a alerté l'adjointe de quartier de Neudorf sur ce problème en demandant la mise en place, sur la section de la rue Mariano la plus proche du multiplexe, de potelets destinés à empêcher les automobilistes de s'appropriier les trottoirs. En date du 29 octobre 2001, ladite adjointe, Mme WERLE, a répondu ce qui suit : « La mise en place de potelets ne nous semble pas être un moyen d'action satisfaisant. **Nous souhaitons une réelle réconciliation des usagers dans le cadre d'une pacification de la circulation.** Il faut entrer dans un autre équilibre, une autre logique que celle de la multiplication de mobiliers routiers agressifs. »

« Piétons 67 » se réjouit évidemment beaucoup de l'intention exprimée par nos édiles de créer un climat apaisé entre automobilistes et piétons, et attend avec impatience la concrétisation sur le terrain de ces bonnes intentions. **Pourquoi pas des bacs à fleurs ?**

Pour le moment cependant les piétons cinéphiles n'ont pas d'autre moyen que de marcher au milieu de la rue avec les risques que cela comporte.

S'ils veulent éviter ce risque, ils pourraient peut-être se contenter de se faire leur cinéma eux-mêmes : les appareils automatiques qui louent des vidéo-cassettes ou des vidéo-disques abondent désormais en notre ville ... et c'est moins cher ...

Raoul ESQUESNE

A propos du projet de Jardin des deux rives

Le projet de Jardin des deux rives résulte de l'accord entre les deux villes de Strasbourg et de Kehl de réaliser une manifestation transfrontalière à l'occasion de l'exposition allemande dénommée « **Landesgartenschau** » qui se tiendra sur les bords du Rhin à Kehl en 2004. (le mot allemand « Landesgartenschau » a curieusement été traduit en français par « festival de l'art du paysage » alors que sa traduction habituelle est le mot « floralies »)

Le « clou » de ce Jardin des deux rives sera une **passerelle** destinée exclusivement aux piétons et cyclistes, qui sera construite au dessus du Rhin à 500 mètres environ au sud du pont de l'Europe (après une valse-hésitation de l'actuelle municipalité strasbourgeoise qui contestait le projet de la précédente municipalité qui prévoyait cette passerelle plus au sud).

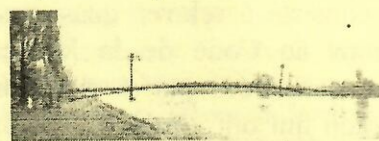


Photo : <http://www.strasbourg-exprimez-vous.com/>

Cette passerelle à l'allure résolument moderne - en fait deux passerelles accolées avec des profils différents, l'une pour les piétons et l'autre pour les cyclistes - étudiée par l'architecte de renom Marc MIMRAM justifie évidemment que les visiteurs ne se rendent pas tous au Jardin des deux rives avec leurs sacro-saintes automobiles, mais également à pied et à bicyclette.

Il est donc essentiel que la municipalité strasbourgeoise prévoie depuis la ville des accès attractifs au Jardin des deux rives pour ces usagers ne se déplaçant pas « comme tout le monde ».

Or l'exposition qui s'est tenue récemment au Centre administratif de la C.U.S. nous a appris que l'unique accès prévu entre la ville et le Jardin des deux rives pour les piétons et les cyclistes était ... la route du Rhin. Quand on sait que cette voie supporte un trafic infernal (de 30.000 à 50.000 véhicules par jour selon les sections, dont une part importante de poids lourds), on imagine mal les piétons et les cyclistes apprécier de cheminer le long de cette voie ... très bruyante et polluée, même sur des trottoirs ou des pistes neuves et confortables.

Non ! Il faut que nos élus et les techniciens fassent preuve d'imagination !

Il faut qu'ils étudient puis qu'ils réalisent à l'occasion de cet évènement transfrontalier des « cheminements verts » dignes de cette manifestation.

Le signataire de ces quelques lignes l'a d'ailleurs déjà demandé et a fait des propositions à ce sujet dans le registre mis à la disposition du public à l'occasion de l'exposition précitée.

Encore une affaire à suivre ...

Gilles HUGUET

Le Tram-wäj

Il y a quelques lustres un de ces temples du commerce moderne qu'on dénomme en grec commercial un **hypermarché** est venu s'installer à proximité de la plage favorite des Strasbourgeois au sud de l'agglomération. A cette époque ce type d'établissement était essentiellement voué à une clientèle d'automobilistes. Il est vrai que le contenu des grands caddies mis à la disposition des acheteurs était difficilement transportable autrement. C'est pourquoi **l'hypermarché était flanqué d'immenses parkings réservés aux voitures.**

Avec le temps les lieux se peuplèrent d'autres établissements commerciaux ; une bretelle d'autoroute fut construite sur laquelle on greffa une voie de contournement en direction des localités de la Route du Rhin. **Enfin en 1994-1995 arriva le tramway** qui toutes les cinq minutes déverse son flot de voyageurs en correspondance avec les autobus de la banlieue sud. Une gare routière fut construite ainsi qu'un grand parking-relais.

Certains, en attendant leur correspondance, se faufilèrent entre les voitures pour faire quelques courses dans l'hypermarché et sa galerie marchande. Les courageux qui n'hésitaient pas devant ce parcours du combattant étaient finalement assez nombreux, au point que la direction du magasin s'aperçut que les jours où, pour une raison ou une autre, le tramway ne circulait pas, le chiffre d'affaires du magasin baissait de façon sensible. Elle s'aperçut aussi que certains clients du tramway préféraient le parking de l'hypermarché au parking-relais, de sorte que le magasin voyait ses capacités de parking réduites par ces voitures-ventouses.

Il fallait réagir, d'une part en facilitant l'accès du magasin aux piétons, d'autre part en décourageant les voitures-ventouses. Ceci entraîna un remaniement complet du parking dont l'accès gratuit est désormais limité à 3 heures,

mais de plus **une voie d'accès réservée aux seuls piétons a été construite.** Bordée d'arbres et de massifs de fleurs, cette voie mène tout droit de la station de tram à l'entrée principale du magasin.

Le client franchit la route de Colmar grâce à un passage piétons protégé par un feu de signalisation et se trouve à l'entrée du chemin piétons. Il y trouve un petit bâtiment où l'attendent des caddies. A partir de là le trajet tout droit n'est coupé que par deux passages routiers où la priorité des piétons est clairement signalée. Fini le temps du parcours du combattant !

Cette voie piétons devait avoir un nom : un concours fut organisé parmi le personnel du magasin : une employée proposa un jeu de mots mélangeant l'alsacien « wäj » (chemin) à l'anglais « tramway ».

Le résultat « Tram-wäj » fut donc primé.

L'inauguration de ce « tram-wäj » le 17 janvier 2002 fut comme il se doit l'occasion d'une manifestation commerciale. Les voyageurs venus par le tram acheter au magasin eurent droit à un billet de retour gratuit ; une plaque rappelant l'événement, fixée sur le local à caddies, fut dévoilée par le Maire d'Illkirch, le voile étant constitué des emblèmes de la Haute et de la Basse Alsace. Au cours du pot qui suivit, le Maire d'Illkirch, la représentante du Maire de Strasbourg et le directeur du magasin prononcèrent des paroles de circonstance dans la sympathique ambiance créée par un Gewurtztraminer Vendanges tardives digne d'éloges.

Si nous nous sommes étendus sur cette inauguration, ce n'est pas pour faire une publicité gratuite à ce magasin qui n'a pas besoin de nous pour cela, mais parce que ce genre d'initiative est hélas trop rare et nous a paru devoir être relevé. **Les piétons existent encore et ont une certaine valeur marchande.** Ça fait plaisir quand on s'en aperçoit.

Raoul ESQUESNE

Strasbourg et ses environs à pied

L'Euroorando 2001 a vu affluer à Strasbourg en septembre 2001 une foule de randonneurs venus des quatre coins de l'Europe. A cette occasion le Club Vosgien, en collaboration avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, a publié un topo-guide des itinéraires pédestres balisés qui irriguent l'agglomération strasbourgeoise.

Abondamment illustrée, cette petite brochure de 128 pages décrit, plans à l'appui, ces itinéraires en complétant le descriptif par des notes historiques sur les lieux visités.

La brochure s'intéresse aussi aux petits sentiers qui parcourent les forêts du Neuhof et de la Robertsau.

Elle propose en outre plusieurs parcours parmi les monuments et les curiosités du Vieux Strasbourg.



<http://www.mairie-strasbourg.fr>

En combinant les divers itinéraires et en utilisant les transports en commun, il est possible d'organiser de nombreuses promenades intéressantes et agréables à travers la ville, le long des cours d'eau ou dans les espaces verts.

Le topoguide est en vente pour une dizaine d'euros aux permanences du Club Vosgien et dans les librairies spécialisées.

Raoul ESQUESNE

Nos activités depuis le mois d'octobre 2001

- ✎ Participation à la semaine de la sécurité routière du 22 au 27 octobre, sur la place Kléber à Strasbourg, avec la sortie et la diffusion de la **plaquette « piétons en agglomération »** conçue par « Piétons 67 » et financée par l'Etat dans le cadre du Plan départemental d'actions de sécurité routière
- ✎ Participation de M. Derché et G. Huguet au 13^{ème} Congrès du Club des Villes cyclables les 25 et 26 octobre au Palais des Congrès à Strasbourg
- ✎ Envoi le 27 octobre d'une lettre à l'Adjointe du Quartier de Strasbourg-Neudorf au sujet du **stationnement sauvage** sur les trottoirs du chemin Fried, de la rue de la Ziegelau et de la rue Mariano, avec demande de visite des lieux
- ✎ Réunion mensuelle le 7 novembre
- ✎ Renvoi le 26 novembre au SPPPI d'un questionnaire concernant les diverses commissions qu'il anime (« Piétons 67 » participe à la commission air et bruit)
- ✎ Réunion mensuelle le 5 décembre
- ✎ Participation le 10 décembre de M. Derché, R. Esquesne et G. Huguet à une réunion sur les déplacements à Strasbourg-Neuhof organisée par l'AGATE Neuhof
- ✎ Envoi de cartes de vœux à diverses personnalités
- ✎ Visite le 3 janvier (par -10° !) du chemin Fried, de la rue de la Ziegelau et de la rue Mariano à Strasbourg-Neudorf, avec le conseiller municipal L.Gauthier, suite à notre demande du 27 octobre citée ci-dessus (propositions d'amélioration à l'étude dans les services techniques depuis cette date)
- ✎ Envoi le 7 janvier aux Dernières Nouvelles d'Alsace d'une lettre ouverte aux élus de Strasbourg au sujet du **tracé du tramway à Neudorf**
- ✎ Réunion mensuelle le 8 janvier
- ✎ Participation le 17 janvier de R. Esquesne à l'inauguration du cheminement piétonnier du parking de l'hypermarché Auchan d'Illkirch, dénommé « Tramwäj »
- ✎ Participation le 17 janvier à Paris de M. Derché, avec V. Acker, président de l'association nationale « les Droits du Piéton », à la cérémonie des vœux aux associations de Mme I. Massin, déléguée interministérielle à la sécurité routière
- ✎ Envoi le 22 janvier à la Préfecture du Bas Rhin de propositions d'actions (conception et impression de 3 dépliants sur les piétons) avec demandes de subvention, dans le cadre du Plan départemental d'actions de sécurité routière (demandes a priori refusées)
- ✎ Participation le 26 janvier de M. Derché à une 2ème expérience de « **Pédibus** » avec l'école élémentaire d'Eckbolsheim
- ✎ Participation de M. Derché le 2 Février à Lyon à une réunion du Conseil d'administration de l'association nationale « les Droits du Piéton »
- ✎ Réunion mensuelle le 6 février
- ✎ Envoi le 24 février à la Préfecture du Bas Rhin d'une nouvelle proposition d'action (conception et impression d'une affiche concernant les enfants piétons) avec demande de subvention, dans le cadre du P.D.A.S.R. (pas de décision d'attribution de subvention pour l'instant)
- ✎ Envoi le 24 février d'une demande d'entrevue à M. Jaeki, Directeur général à la sécurité et à la prévention de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg (réunion prévue le 20 mars, puis reportée au 24 avril).
- ✎ Participation le 1^{er} mars de G. Huguet à une réunion à la Préfecture du Bas Rhin sur le **Plan départemental d'actions de sécurité routière**

✎ Participation le 1^{er} mars à Paris de M. Derché, avec V. Acker, président de l'association nationale « les Droits du Piéton », à une réunion avec M. Fiolet, directeur de cabinet de Mme I. Massin, déléguée interministérielle à la sécurité routière

✎ Réunion mensuelle le 6 mars

✎ Commande au Ministère de l'Equipement de diverses affiches sur le thème de « la rue, un espace qui se partage »

✎ Participation les 15 et 22 mars de R. Esquesne aux réunions de préparation de la journée de la courtoisie au volant

✎ Participation le 25 mars de à une réunion sur l'urbanisme et les déplacements à Strasbourg-Neuhof organisée par l'AGATE Neuhof

✎ Participation de M. Derché, R. Esquesne et G. Huguet à la **Journée de la courtoisie au volant**, le jeudi 28 mars, sur la place Broglie à Strasbourg

✎ Participation le 10 avril de M. Derché et R. Esquesne au Conseil Général du Bas-Rhin à une réunion d'information sur les manifestations environnementales (effet de serre) en octobre 2002

✎ Réunion mensuelle le 10 avril

✎ Participation le 24 avril de M. Derché et G. Huguet à une rencontre avec M. Jaeki, Directeur général à la sécurité et à la prévention de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg, et M. F... Directeur de la Police Municipale et Rurale de la Ville de Strasbourg

✎ Participation de M. Derché et G. Huguet à diverses réunions concernant entre autres certains quartiers de Strasbourg, le projet de tramway à Neudorf* et le projet de Jardin des deux rives

* « Piétons 67 » soutient à ce sujet la variante de tracé passant par la Place du Marché à Neudorf et actuellement non retenue, et dans ce but fait partie du collectif « Neudorf - Neuhof sans dérailler ».

Gilles HUGUET

Réunions à venir

Réunions mensuelles : 3 mai, 5 juin et 3 juillet
Assemblée générale : 22 mai 2002

Bulletin d'adhésion à « Piétons 67 » 14 rue de la Schwanau - 67100 STRASBOURG

souhaite adhérer à « Piétons 67 »

souhaite être actif au sein de « Piétons 67 »

Cotisation 2002: 11 € Individuelle

22 € Association

sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale

Ci-joint un chèque bancaire / postal ou espèces

Nom : _____

Prénom : _____

N° et Rue : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Date : _____ Signature : _____

Piétons 67 Infos - Bulletin édité par Piétons 67
Adresse : Maison de l'A.R.A.N. - 14 rue de la
Schwanau - 67100 STRASBOURG
Tél / Fax : 03 88 25 04 11